

REGLEMENT SPORTIF CHAMPIONNAT SUISSE DE RALLYE JUNIOR 2018

Avenant no 1

Conformément à l'article 21 du règlement sportif du Championnat Suisse Rallye Junior, les points suivants sont modifiés comme suit :

6. Publicité réservée et obligatoire - point supplémentaire :

d. Deux hauts de sous-vêtements t-shirt en nomex Sabelt, aux couleurs du Championnat Suisse Rallye Junior, sont remis à chaque membre d'équipage figurant sur le bulletin d'engagement du Championnat Suisse Rallye Junior adressé à l'échéance du 15 février 2018. Ils doivent être portés durant l'ensemble des rallyes figurant au calendrier du Championnat Suisse Rallye Junior par les membres d'équipages. Si un navigateur devait être remplacé en cours de saison, le remplaçant est exempté de cette obligation.

7. Conditions particulières liées à la publicité : Aucune publicité concurrente aux partenaires du Championnat Suisse Rallye Junior suivants n'est autorisée sur la voiture de compétition, les infrastructures et les tenues des participants, exception faite d'une dérogation écrite de l'organisateur/promoteur BZ Consult Sàrl. Il s'agit de : Auto Sport Suisse - Michelin - LPTent - TSM Compagnie d'Assurances (uniquement pour les produits d'assurance casco compétition) - ETS Racing Fuel. Toute infraction au contenu des articles 6a - 6b - 6c - 6d - 7 du présent règlement peut entraîner, en supplément aux sanctions prévues dans le point 6, la suppression du résultat de la manifestation et/ou l'exclusion, et/ou la demande de remboursement des primes perçues ou le non versement des primes dues, sur décision unilatérale de l'organisateur/promoteur. Tous cas particulier sera traité par BZ Consult Sàrl, par la signature du présent règlement, le participant abandonne tout droits de recours contre la décision prise par l'organisateur/promoteur.

8. Partenaires Championnat Suisse des Rallyes 2018 : Auto Sport Suisse - Michelin - Renault Sport – Renault Suisse SA – Sabelt – C'Imagine / LPTent – Chazel Technologie Course - ETS Racing Fuel - TSM Compagnie d'assurances – Ravasicorse - Anzère. D'autres partenaires pourraient rejoindre le championnat, le cas échéant des avenants au présent règlement seront édités.

Sion, le 25 février 2018

L'organisateur-promoteur
BZ Consult Sàrl

